

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur BECCIU Jérémie
Maire

Boulbon, le 04 avril 2025

Monsieur,

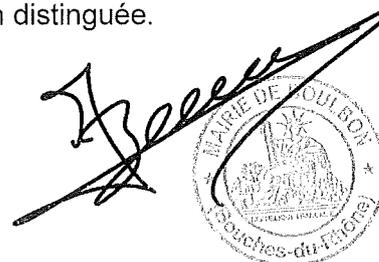
J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**JEUDI 10 AVRIL 2025
A 18 H 30
En Mairie**

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire :

Jérémie BECCIU



ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la séance du 3 mars 2025.
- Compte-rendu des décisions municipales prises par le maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Approbation du compte de gestion 2024 du Budget Principal de la commune.
- Approbation du compte administratif 2024 du Budget Principal de la commune.
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025.
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024.
- Vote des subventions aux associations pour l'année 2025.
- Vote du Budget Principal 2025.
- Approbation du compte de gestion 2024 du Budget Annexe Boulbon Caveaux.
- Approbation du compte administratif 2024 du Budget Annexe Boulbon Caveaux.
- Vote du Budget Annexe Boulbon Caveaux 2025.
- Demande de subvention 2025 au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide à l'amélioration des forêts communales et à la défense contre les incendies.
- Demande de subvention LEADER Pays d'Arles – Equipement et mise en tourisme d'une nouvelle voie douce.
- Remboursement des sommes versées pour la location de la salle Jacques Buravand.
- Approbation de la Convention de délégation avec l'ACCM relatif à la publication des documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'urbanisme (GPU) et à l'assistance technique aux communes.
- Adhésion de la commune à l'Agence d'Urbanisme Pays d'Aix – Durance (AUPA).
- Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité Article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique.
- Opération « repas béninois » - Exercice 2025
- Questions diverses.